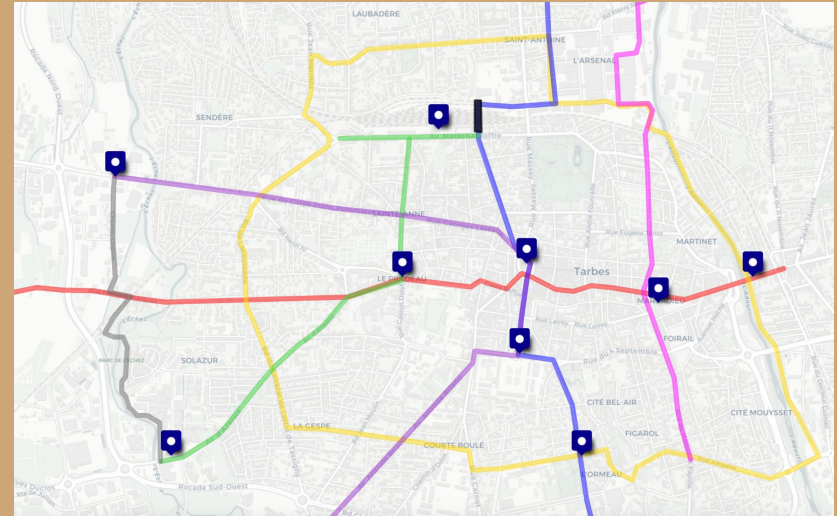


# Voie violette

Ouest - Centre ville - Sud-ouest  
+ départ Voie grise vers l'UTTOP



# Voie violette

Ouest - Centre ville - Sud-ouest  
+ départ Voie grise vers l'UTTOP

Pôles générateurs de déplacements :

Lycée professionnel Adriana

ZA Cognac

Zone sociale Secours Populaire + Noz

Centre-ville - Halle Brauhauban

Quartier Larrey (*caserne RHP*)

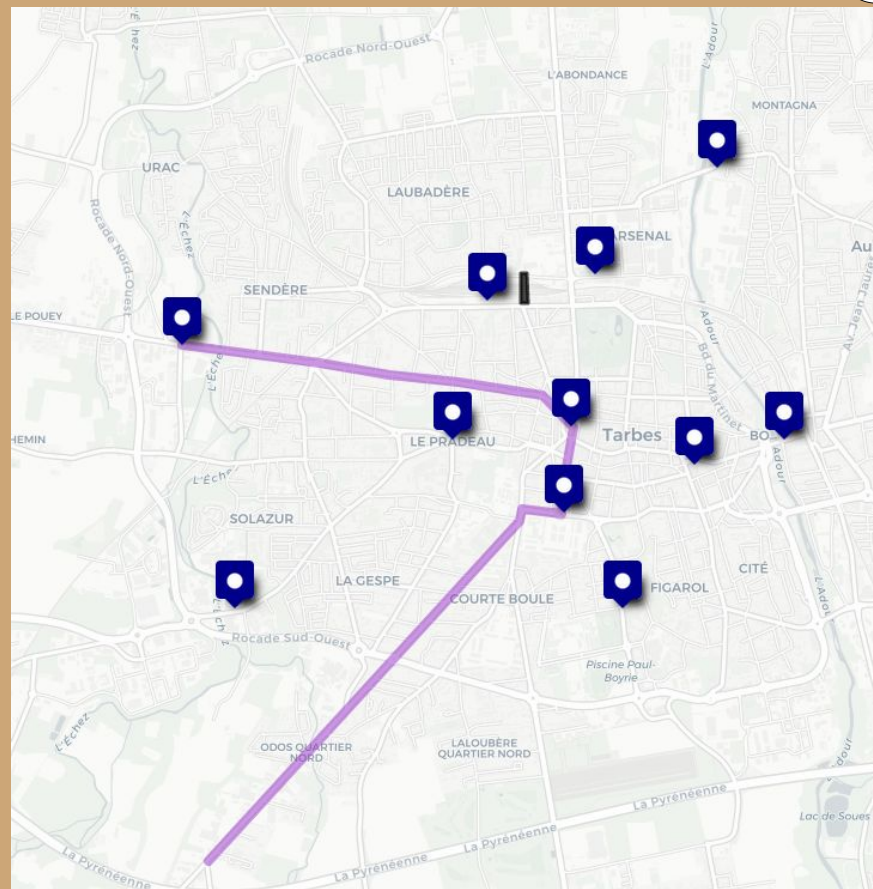
Hôpital (*actuel puis de Lannes ?*)

**3 points noirs :**

Pont de l'Echez

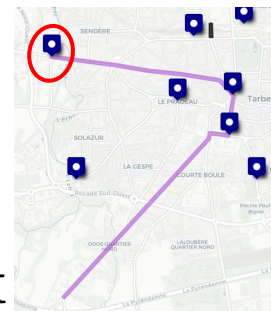
Carrefour de la rte de Pau (*5 branches*)

Périphérique sud (*au niveau du McDonald's*)



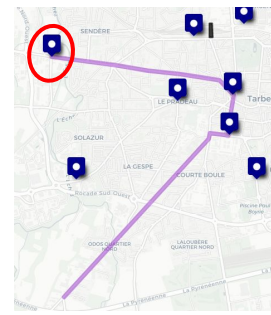
# Voie violette - Intersection avec la voie grise

**Proposition 1 :** passage de la voie violette (PC bidir) dans le lotissement (rues extrêmement larges) et création d'une passerelle afin d'éviter le pont sur l'Echez et arriver sur le Chemin Cognac (voie grise ici en noir) entre Décathlon et Grand Frais

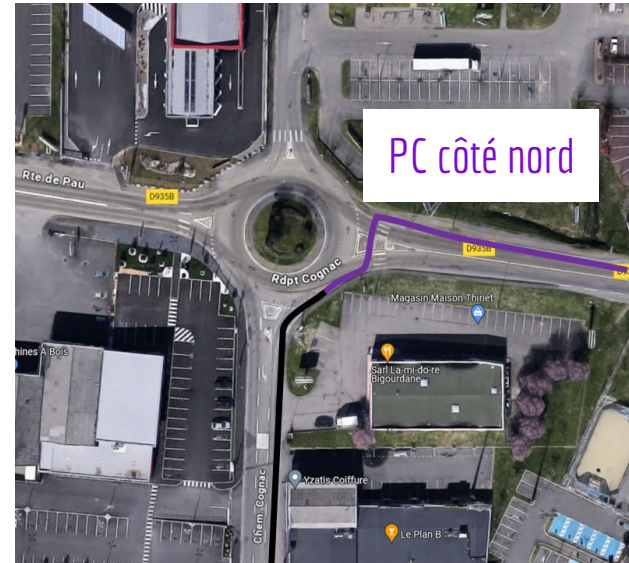


# Voie violette - *Intersection avec la voie grise*

**Proposition 2 :** aménagement du giratoire en totalité ou en partie (possibilité de créer un anneau cyclable “à la hollandaise” en empiétant un peu sur le stationnement de Mr. Bricolage, le Lidl, et Auchan Drive - parkings jamais complets)

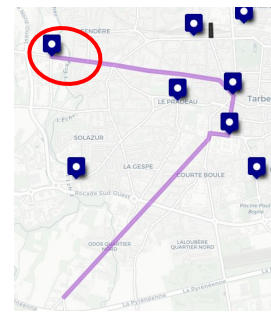


⇒ Permet d'assurer une arrivée cyclable depuis Tarbes si la route de Pau obtient dans le futur un aménagement cyclable desservant les commerces de cet axe motorisé principal



# Voie violette - Pont sur l'Echez et sa rampe d'accès

Rampe d'accès au pont et pont : trop étroits pour accueillir une piste cyclable protégeant du trafic intense. Si **proposition 2**  $\Rightarrow$  élargissement du pont nécessaire pour accéder à la PC côté nord

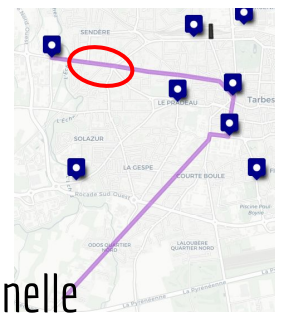


1. soutenue par un mur le long de la rampe
2. en encorbellement au niveau du pont sur l'Echez (*si sa structure le permet*), pour éviter des traversées de la route de Pau (*trafic intense*) comme pour les entrée/sortie de la rue du Corps Franc Pommiès actuellement.



Ex : Châtillon-sur-Loire (45)

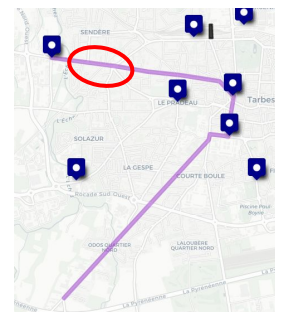
# Voie violette - *de l'Echez au "périphérique"*



Largeur de la chaussée et des trottoirs  $\Rightarrow$  permet la création d'une piste cyclable bidirectionnelle unilatérale côté Nord depuis le pont sur l'Echez jusqu'au carrefour de la route de Pau (croisement avec la Voie Jaune)



# Voie violette - *De l'Echez au "périphérique"*



**Point noir** : aménagement entre le passage à niveau de la voie ferrée et le carrefour avec 2 voies permettant le stockage du flux de circulation vers :

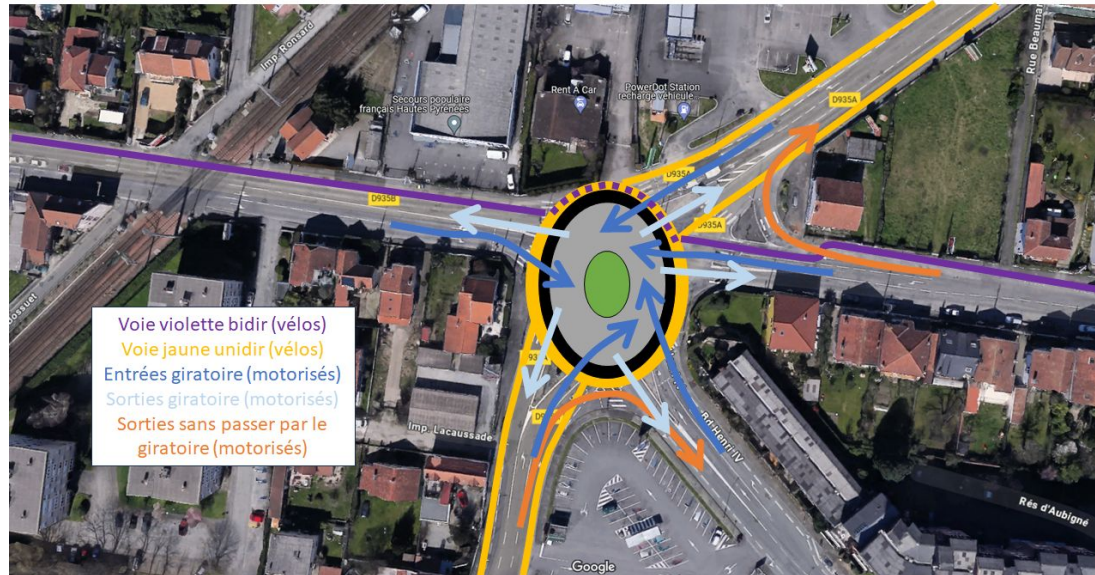
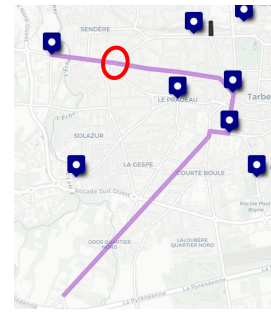
1. le centre-ville / le giratoire Reffye (*collège des Pyrénées et lycée pro. Reffye*)
2. le périphérique sud (*hôpital*)



# Voie violette - Carrefour de Pau

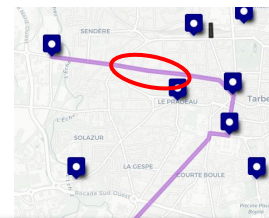
Cf voie jaune

**Proposition :** giratoire à la hollandaise avec anneau bidir cyclable.  
Une seule voie d'entrée et de sortie pour les motorisés. Possibilité de tourner à droite sans passer par le giratoire sur 2 branches.





# Voie violette - *Rue du Corps Franc Pommiès*

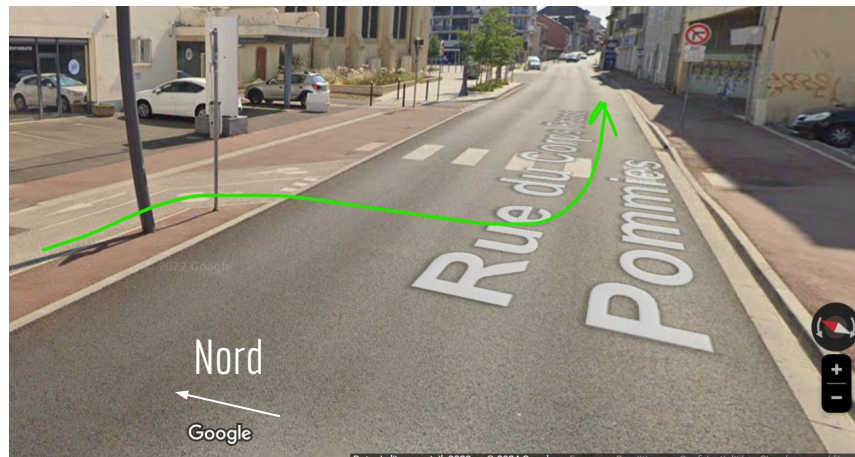
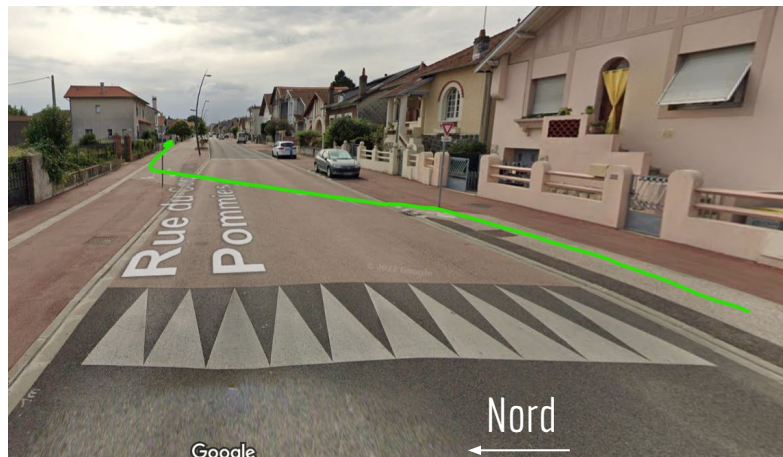


- Site de la Mairie :

## Une nouvelle entrée de ville attractive

Requalification de l'axe : sécurisation (réduction de la largeur de la chaussée), végétalisation (plantation d'arbres d'alignement), accessibilité des trottoirs et mise aux normes des traversées piétonnes, maintien du stationnement.

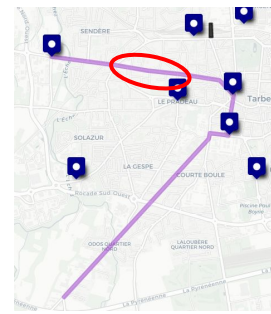
MAIS en allant vers le centre-ville, entrée puis sortie **dangereuses** à vélo !



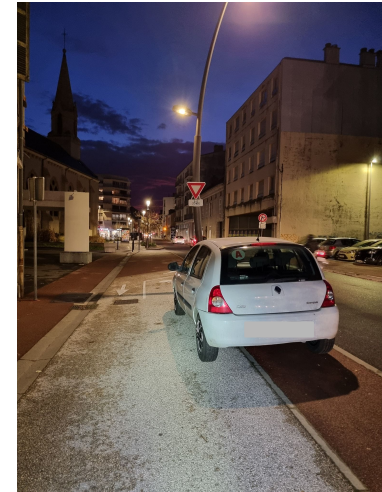
# Voie violette - *Rue du Corps Franc Pommiès*

Elle révèle une charte graphique des aménagements manquant de cohérence qui n'incite pas au civisme :

- place au Bois : bitume rouge = rue menant à du stationnement
- rue du CFP : bitume rouge = partie piétonne

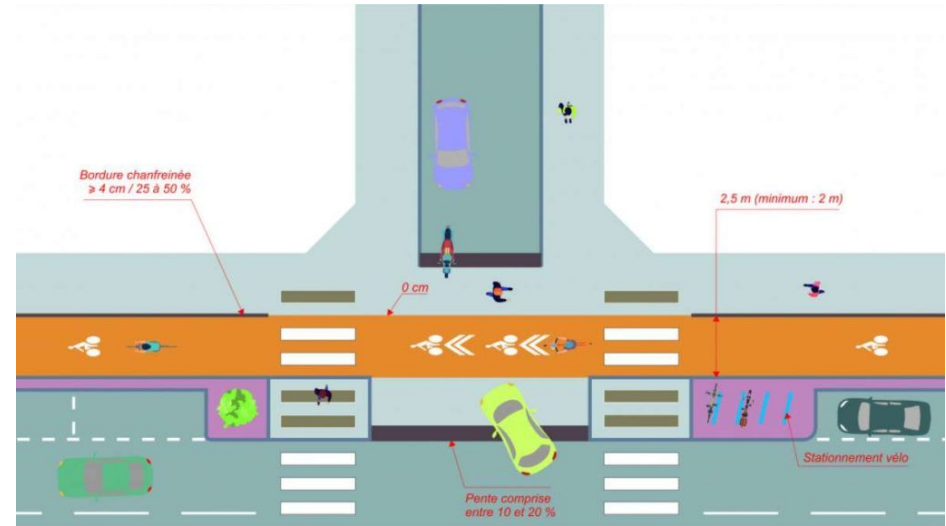
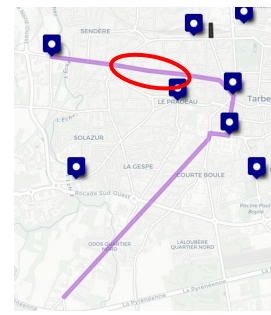


→ Voitures mal garées



# Voie violette - *Rue du Corps Franc Pommiès*

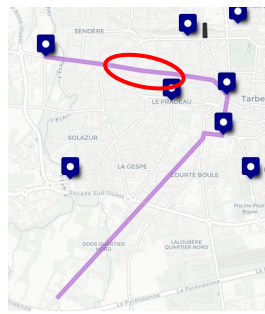
Intersections non traversantes : perte de priorité en étant sur la piste cyclable pour aller tout droit. Pas de visibilité des cyclistes pour les automobilistes qui tournent → besoin de trottoirs traversants en plateau surélevé



# Voie violette - *Rue du Corps Franc Pomiès*

## Propositions :

- mise en continuité de la PC depuis le carrefour de Pau devenu giratoire → pas besoin de traverser le flux automobile pour rejoindre la piste cyclable rue du CFP
- Création de plateaux/trottoirs traversants pour que les cyclistes utilisant la piste cyclable (actuelle) deviennent prioritaires et soient plus visibles par les motorisés
- Verbalisation du stationnement empiétant sur l'aménagement cyclable

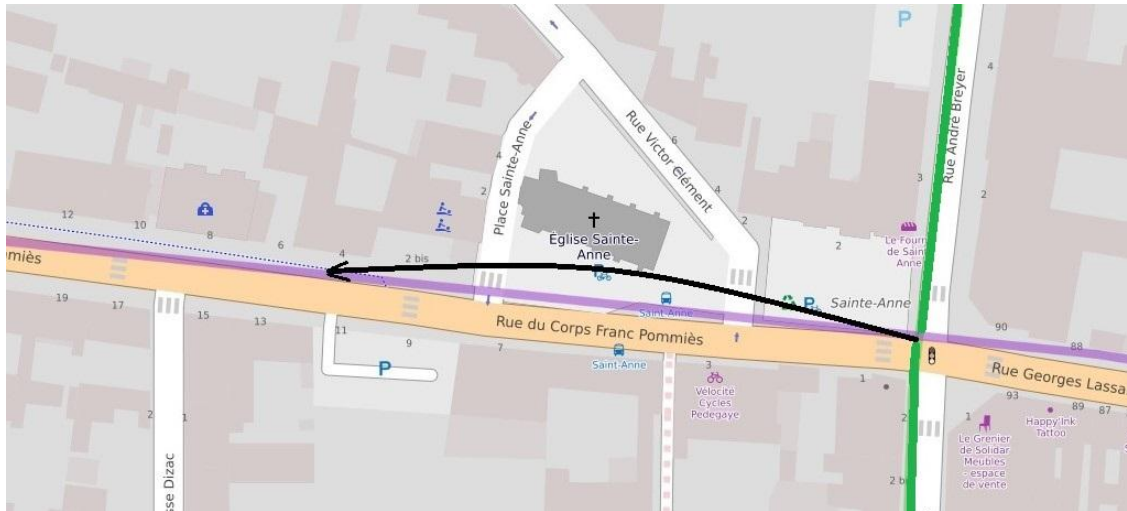
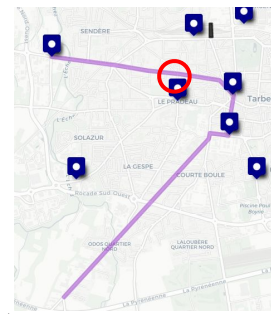




# Voie violette - Ste Anne

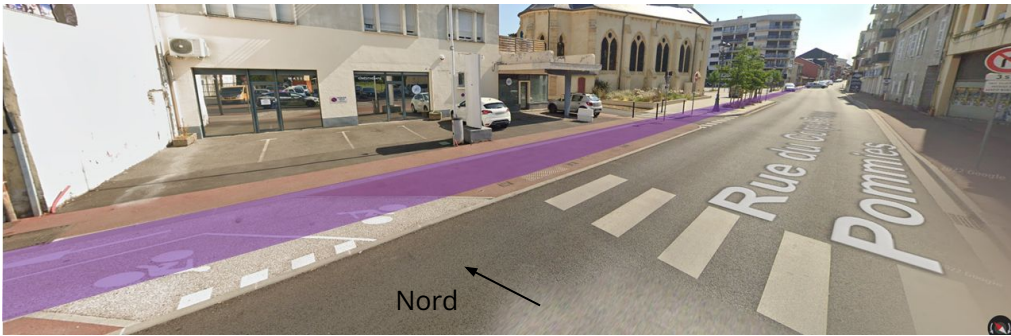
En venant du centre-ville, on débouche de la rue Georges Lassalle sur la partie la plus étroite de la rue du Corps Franc Pommiès dont la piste cyclable sur trottoir ne commence qu'après l'église St Anne.

Bien que la rue soit en Zone 30, ce court tronçon (*cf flèche*) est anxiogène pour les cyclistes peu aguerris.



- + traversée du flux motorisé en allant vers le centre-ville : anxiogène et peu sécurisé

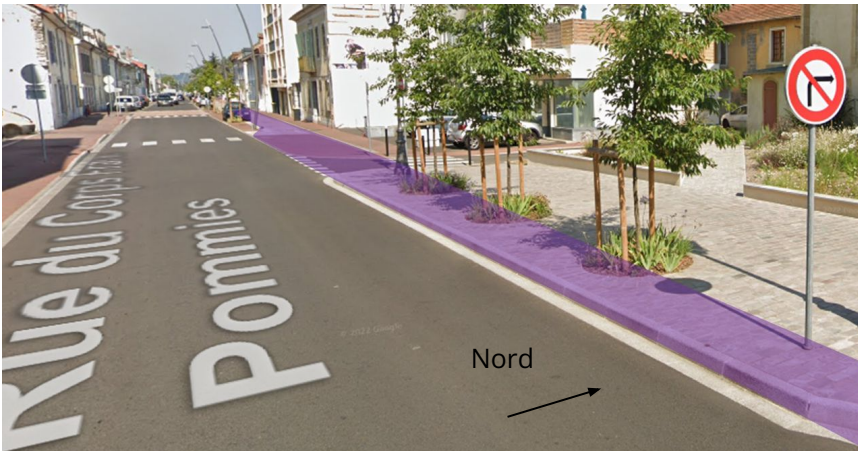
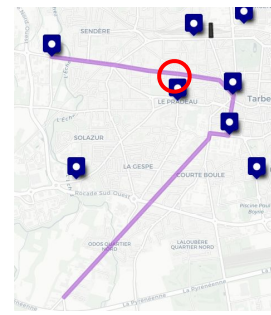
# Voie violette - Ste Anne



## Propositions :

Assurer la continuité de la voie violette (emplacement des arbres/arrêt de bus à revoir ?)

+ croisement cf **voie verte**

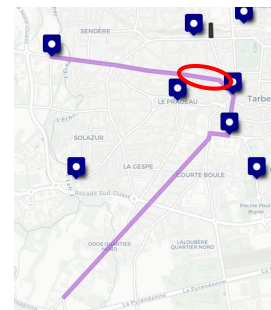


# Voie violette - Rue Georges Lassalle

Actuellement :

- Rue à double sens peu large
- Passage du bus T4
- Stationnement unilatéral sur tout le long de la rue (*côté nord, puis sud, puis nord*)
- Trottoirs trop étroits

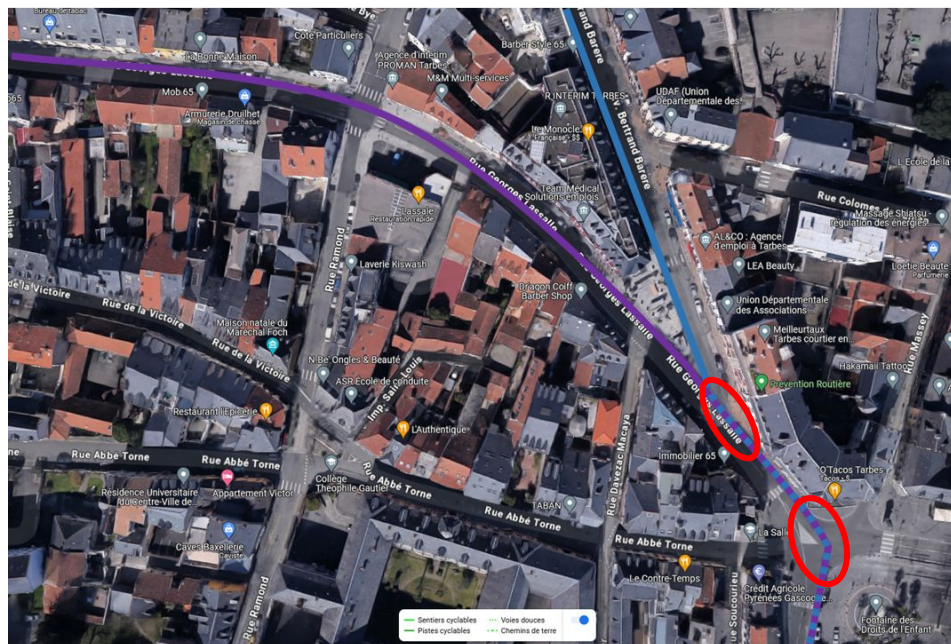
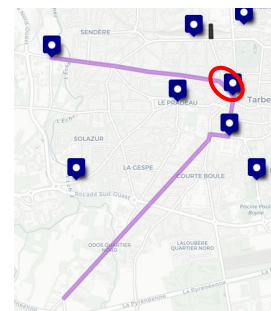
**Proposition :** création d'une PC bidir côté nord de la rue avec stationnement supprimé pour maintenir le passage du bus



# Voie violette - Arrivée place Verdun

## Proposition :

Elle est rejointe sur sa gauche par la piste cyclable bleue avant d'arriver pl. de Verdun  
⇒ 2 points de vigilance





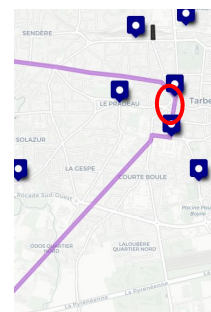
# Voie violette - Verdun $\longleftrightarrow$ Cronstadt - cours Gambetta

**Proposition :** pistes cyclables bilatérales unidirectionnelles

1. depuis pl. Verdun
2. depuis vélorue Harmonie



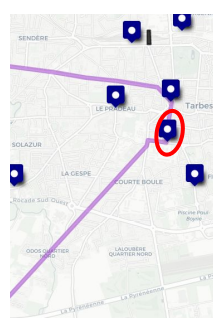
Croisement avec  
les voies rouge et  
bleue



cf voie bleue

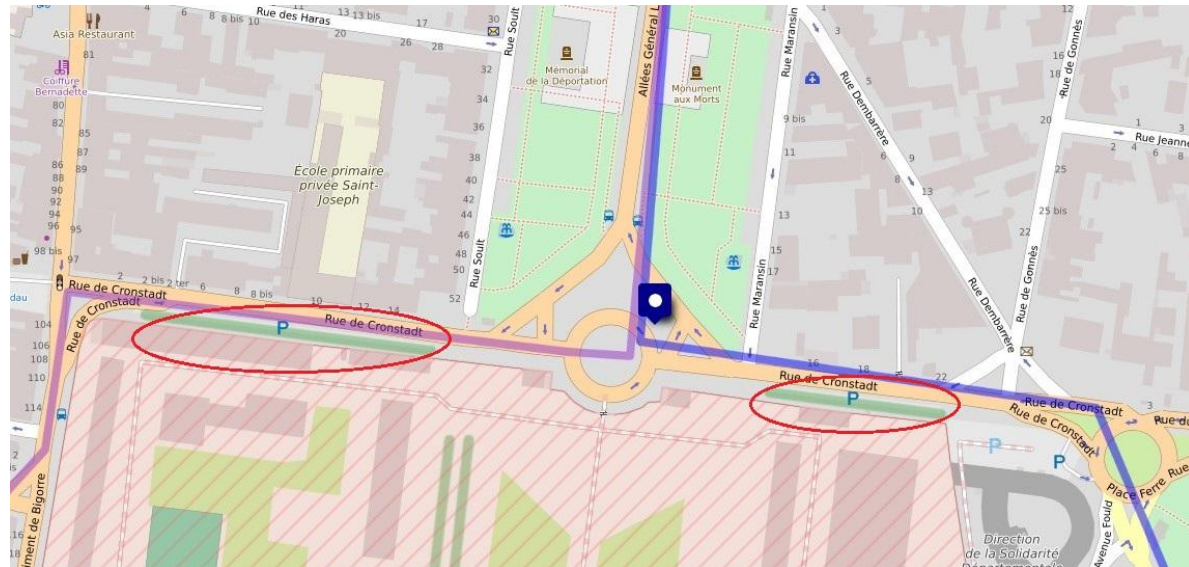
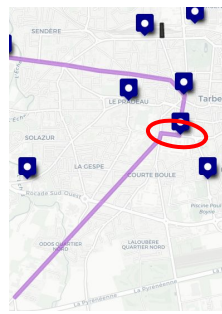
# Voie violette - *Allées Leclerc*

**Proposition :** pistes cyclables bilatérales unidirectionnelles



# Voie violette - Rue de Cronstadt

La restructuration annoncée par la Ville de la rue de Cronstadt et du rond-point de la statue du Maréchal Foch devra, conformément à la loi LOM, comporter la réalisation d'un aménagement cyclable qualitatif, avec notamment suppression des 2 zones de stationnement en épi en marche avant.







# Voie violette - *Rue de Cronstadt*

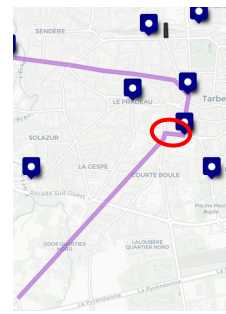
Actuellement :

- Stationnement anarchique et dangereux sur la voie de stockage
- Véhicules stationnés en épi AVANT dépassant sur la chaussée (visibilité nulle pour sortir)
- Limitation à 30 non respectée (pas de zone 30)

## Propositions :

- Passage de la voie violette devant l'école St Joseph
- Zone 30 et plusieurs ralentisseurs
- Stationnement en créneau, élargissement des trottoirs

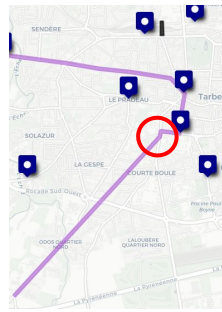
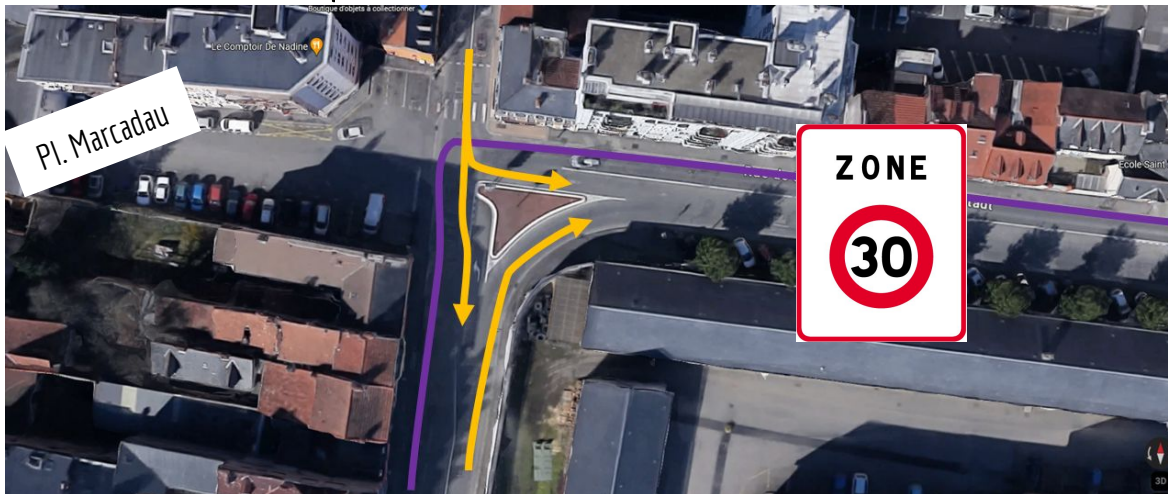
⇒ besoin de sécuriser l'arrivée des enfants avec arrivée directe pour les écoliers + parents à vélo



# Voie violette - Carrefour Cronstadt/Rég. Bigorre/A. Briand

Actuellement :

- 2 voies venant de l'av. du Régiment de Bigorre
- 1 voie pour tourner à gauche vers la pl. Marcadau depuis le sud *(parking)*
- Panneau Z30 peu visible en arrivant du sud *(dans le tournant)*



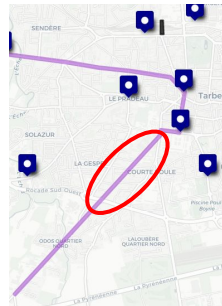
**Propositions :**

1. Piste cyclable bidirectionnelle
2. Zone 30 débutant plus tôt
3. Passage à 1 voie de l'av. du Régiment de Bigorre *(pour futur DSC depuis la voie violette)*
4. Interdiction d'aller pl. Marcadau en venant du sud *(possibilité de tourner à droite et faire demi-tour au carrefour de la statue Foch)*

# Voie violette - *Avenue Aristide Briand*

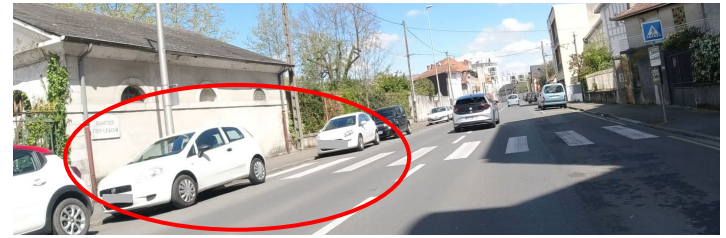
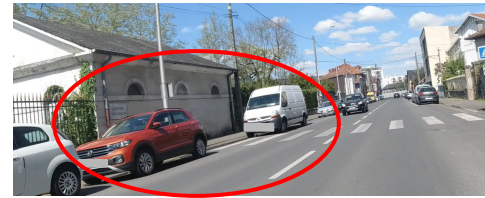
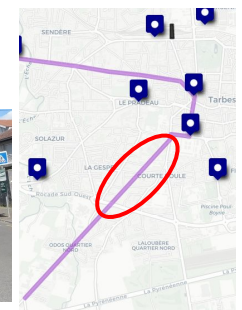
Problématiques :

- Rue en ligne droite
- Voies assez larges
- Vitesse excessive
- Passages piétons non protégés
- Trottoirs étroits



# Voie violette - *Avenue Aristide Briand*

Problématiques :  
stationnement en amont des passages piétons : visibilité nulle

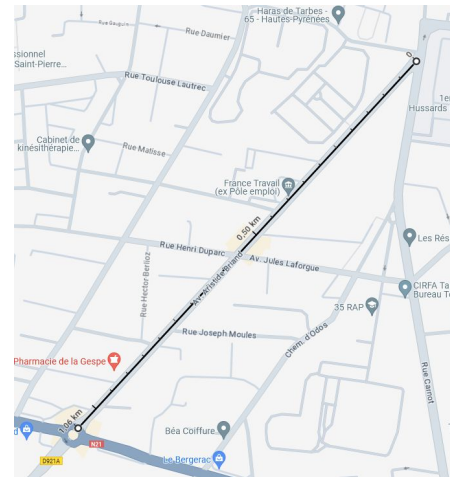
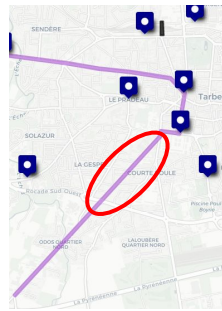




# Voie violette - Avenue Aristide Briand

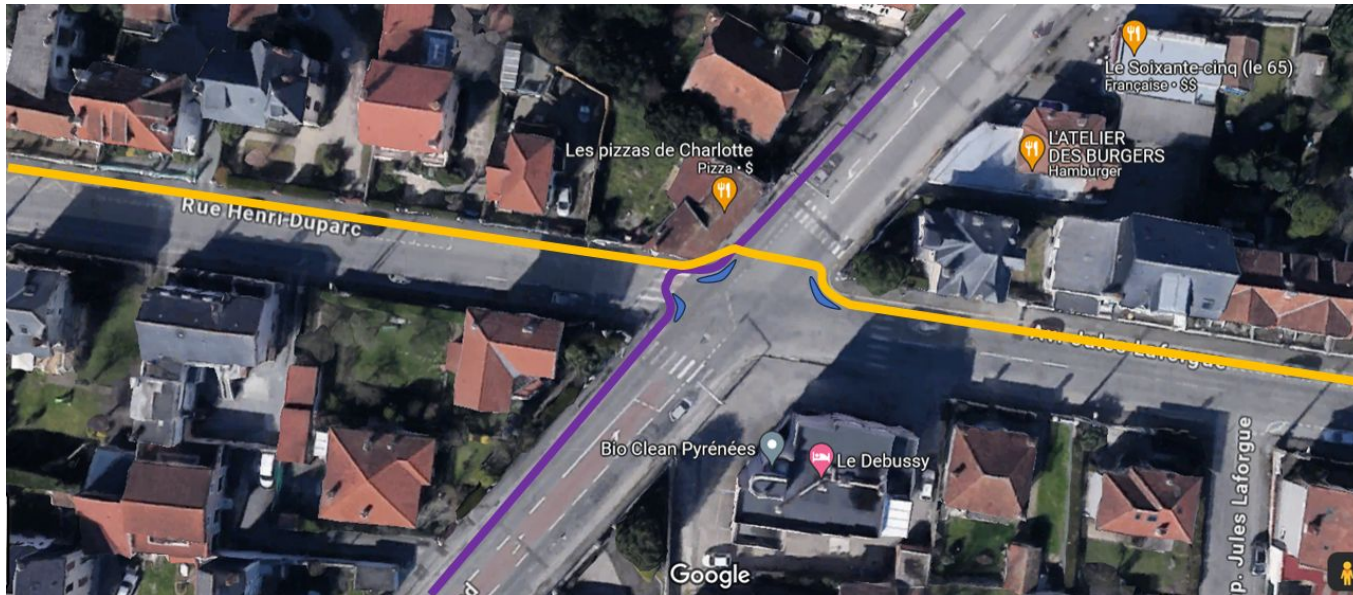
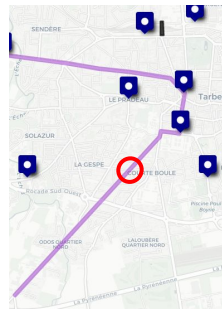
## Propositions :

- Piste cyclable bidirectionnelle unilatérale côté ouest
- Elargissement des trottoirs
- Doublement (au minimum) du nombre de passages piétons (*actuellement 9 passages piétons sur 1 km de long*) : plus longue section sans passage piétons : 250 m
- Mise aux normes de l'interdiction de stationner en amont des passages piétons avec installation d'arceaux vélos
- Verbalisation des vitesses  $> 50$  km/h



# Voie violette - Carrefour avec Duparc/Laforgue

Carrefour à la hollandaise avec îlots protecteurs. Croisement de 2 PC bidirectionnelles



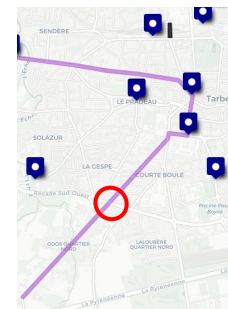
# Voie violette - *Traversée du périphérique*

## Problématiques :

- Giratoire avec embouteillages chaque matin et soir
- 2x2 voies sur 2 des 4 branches
- Trottoirs étroits

## Propositions :

- Création d'un giratoire à la hollandaise
- Ou création d'une passerelle au dessus du giratoire ou seulement au dessus de la 2x2 voies du périphérique pour éviter de se mélanger au flux motorisé



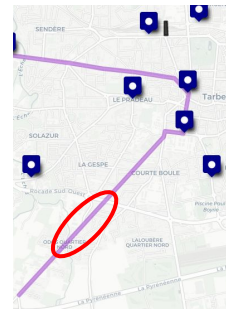
# Voie violette - Av. Aristide Briand - sud

Problématiques :

- Vitesses élevées (env. 70 km/h)
- Présence de nombreux camions

**Proposition :**

Piste cyclable bidirectionnelle OU tracé alternatif restant direct et utilisable par tous les temps (boue, graviers etc.)





# Voie violette - vers le futur hôpital de Lanne ?

Permet d'être reliée à une future piste cyclable vers Lanne (à environ 10km du centre de Tarbes). Actuellement, la V81 relie Tarbes à Lanne via des itinéraires balisés mais NON SÉCURISÉS.

⇒ les patients ne sont pas les seuls à se rendre à l'hôpital, il FAUT créer un aménagement cyclable sécurisé pour **le personnel, les familles** etc. voulant se rendre à l'hôpital qui ont :

- des horaires décalés (pas de bus)
- pas de voiture
- envie de faire une activité physique pour aller au travail



<https://www.nrpyprenees.fr/2023/10/13/hopital-unique-le-projet-present-e-lors-de-lag-du-btp-65-devient-palpable-11516982.php>

Faisable en vélo à assistance électrique !



# Voie violette - *Résumé*

La voie violette passe sur de nombreuses rues actuellement dangereuses et accidentogènes pour les cyclistes (nombre de véhicules, vitesse, stationnement et risques d'emportierage etc.)

Elle relie plusieurs pôles générateurs de déplacements.

Il est nécessaire de créer des pistes cyclables séparées ainsi que d'abaisser la vitesse, au moins sur les axes proches du centre-ville.

Le respect des piétons via les infrastructures ainsi que le comportement des motorisés est primordial.

